

Avis de vacance



Ville de Saint-Martin-d'Hères

Cadre d'emplois : Technicien territorial

Quotité : Temps complet

Publication: Interne/externe

Date de création
24/09/2019

Date de mise à jour
10/12/2019

Note de service
n°2019/105
EL/MN/VD/MB

Filière : Technique
Catégorie : B

Délai de dépôt des candidatures
Le mardi 21 janvier 2020

DIRECTION GENERALE DES SERVICES / DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
DIRECTION GENERALE ADJOINTE DES SERVICES TECHNIQUES

AFFECTATION : Direction de la maintenance des espaces extérieurs

Chef(fe) de Service propreté urbaine et entretien voirie

1. Contexte

La commune de Saint-Martin-d'Hères, en pleine croissance démographique (39 000 habitants), est la 2^{ème} ville du département de l'Isère. Elle est au cœur du développement de nombreux projets et accueille le Domaine Universitaire avec près de 50 000 étudiants et employés. Ville dynamique, innovante et solidaire, attaché à un service public de qualité, efficiente et ancrée dans la proximité avec les usagers. Elle fait partie de l'agglomération de Grenoble Alpes Métropole (près de 450 000 habitants).

2. Présentation des missions du service au sein de la Direction :

La direction de la maintenance des espaces extérieurs est articulée autour de trois services :

- les espaces verts,
- l'éclairage public
- l'entretien urbain

Cette direction prend en charge l'entretien des espaces extérieurs publics ou privés de la ville en termes de maintenance et de travaux neufs.

Le service Entretien Urbain comprend deux secteurs :

- le secteur de la Voirie (3 agents dont un chef d'équipe)
- le secteur de la Propreté Urbaine (26 agents dont 2 chefs d'équipe).

Le chef de service est sous l'autorité de la Directrice adjointe des espaces extérieurs.

3. Missions du poste

Manager expérimenté, vous positionnez l'humain au cœur de l'organisation, lui permettez de s'épanouir professionnellement et d'être acteur de l'action publique. Vous développez l'esprit d'équipe d'entraide basée sur la confiance et la complémentarité conformément à la charte managériale de la ville de Saint Martin d'Hères. Vous définissez et faites respecter le cadre de travail, vous organisez le service et vous êtes exigeant en matière de respect des règles de sécurité. Dans ce cadre, vous animez et favorisez la participation des agents pour développer des méthodes de travail en co-construction et développez la collaboration entre les agents des différents services de la direction. Vous portez et accompagnez le changement organisationnel avec la mise en œuvre des 12 préconisations identifiées à travers l'audit interne. Enfin, vous favorisez les parcours professionnels des agents du service en développant la professionnalisation des agents.

Vous avez une vision stratégique des secteurs de la voirie et de l'entretien urbain par la mise en adéquation des projets à réaliser, des moyens à mettre en œuvre en lien avec l'ensemble des services de la direction. Vous savez identifier les besoins et l'impact de la réponse aux besoins sur l'organisation et sur les moyens humains, matériels et financiers.

Vous êtes l'expert technique en matière de voirie de d'entretien urbain pour la collectivité. Vous garantissez le respect de la réglementation dans ces domaines. Vous êtes force de propositions sur les nouveaux aménagements, le renouvellement de matériel et mobilier urbain. Vous suivez et contrôlez les chantiers de propreté urbaine, voirie en gestion communale, assainissement et déneigement.

Vous contribuez à la transformation et à la modernisation de la fonction publique et à l'efficacité du service public local. Vous anticipez et prenez en compte les mutations de l'organisation administratives et faites évoluer les processus organisationnels de votre service.

Vous assurez la gestion administrative et budgétaire du service. Vous rédigez les pièces des marchés publics.

4. Activités du poste

Activités principales

Soutien, force de proposition auprès du(de la) Sous Directeur(trice) des Espaces Extérieurs sur des prospectives et enjeux organisationnels en matière de :

- propreté urbaine,
- voirie en gestion communale et assainissement,
- déneigement

Conduite et contrôle de chantiers

Gestion et management d'un service

Conduite d'un projet de service / accompagner les changements

Animer des réunions de service, s'assurer de la diffusion de l'information / planifier l'activité

Définir les besoins de recrutement et participer aux procédures de recrutement

Contrôler l'application des règles HSST dans les situations de travail - Mettre en place et suivre des mesures conservatoires de protection en lien avec le DU -

Contrôler l'application des consignes de sécurité en direction des usagers, mettre en œuvre des mesures préventives et correctives

Organiser la participation du service aux manifestations exceptionnelles l'incluant

Superviser le renouvellement, programmation des achats et le contrôle des matériels et outils

Conduite et contrôle des procédures administratives

Superviser la gestion administrative des dossiers

Rétablir tableaux de bords et rapports d'activités...

Gestion de la commande publique

Pilotage et gestion des processus d'achat dans le domaine d'intervention (en lien avec le service marchés)

Superviser les relations avec la sous-traitance – Mettre en place des outils de suivi de la qualité du service fait

Élaboration et suivi et contrôle de l'exécution du budget(fonctionnement et investissement)

Accompagnement et traitement de la demande des usagers

Prioriser et gérer, planifier les demandes des usagers (mail, courrier, demande orale...) , services et partenaires extérieurs

Informier et conseiller l'utilisateur dans les démarches

Travail en transversalité :

Participation aux réunions et coordinations avec les partenaires internes (notamment avec le chargé de relations à l'habitant) et externes (Éducation Nationale, Grenoble Alpes Métropole...)

Conduite du plan local de déneigement

5. Conditions

Qualités	Conditions d'exercice
<ul style="list-style-type: none"> • Réactivité / qualités relationnelles/sens du travail en équipe • Capacité de communication en direction d'interlocuteurs très différents • Rigueur - Sens de l'organisation – capacité à identifier les priorités • Qualités et capacités managériales– prévention et gestion des conflits - pédagogie • Capacité d'initiative et à être force de proposition Adaptabilité : métier et environnement en mutation - développement durable...	<ul style="list-style-type: none"> - Sauveteur secouriste au Travail (2 agents au moins) - Déplacements fréquents sur le territoire communal Travail sur poste informatique - Port d'EPI - Organisation du travail dans le cadre du protocole de gestion du temps de travail applicable - Disponibilité / pics d'activité liés à la saisonnalité (déneigement : activité obligatoire) - Organisation des congés permettant la continuité du service public

Conditions de rémunération	Conditions d'accès/ aptitudes
<ul style="list-style-type: none"> - Traitement de base aux conditions de la Fonction Publique Territoriale (FPT) - Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) 	<ul style="list-style-type: none"> - Titulaire du cadre d'emplois des techniciens - Disposer d'une expérience avérée sur les domaines d'intervention et en management d'équipe (+ de 10 agents) - Diplôme souhaité : DUT ou BTS ou BAC PRO Hygiène et environnement ou expérience dans ces domaines d'activité - Permis B obligatoire

Avantages et participations de l'employeur

Sans condition d'ancienneté

- Plan de Déplacement d'Administration (PDA) remboursement à hauteur de 70% de l'abonnement (plafond de 86,16€ /mois)
- Mutuelle labellisée FPT : participation selon la composition de la famille
- Prévoyance labellisée FPT : participation selon l'indice

Sous condition de 3 mois d'ancienneté

- Prime annuelle : versée en 2 fois (juin et novembre)
- Proposition d'adhésion au Comité des Œuvres Sociales (COS) donnant droit à des prestations et avantages (loisirs, culture, événements, familiaux...)
- Restaurant collectif

Les activités et compétences sont susceptibles d'être actualisées en fonction de l'évolution du service public, des techniques de travail et des organisations.

Les fonctionnaires relevant du cadre d'emplois des techniciens territoriaux titulaires ou inscrits sur la liste d'aptitude suite à réussite du concours, (en cas d'absence de titulaires répondant aux attentes de la collectivité, ce poste pourra être occupé par un non titulaire avec un CDD d'un an) intéressés par cet emploi, voudront bien faire acte de candidature, (**lettre de motivation + CV obligatoire**), à Monsieur Le Maire - Direction des Ressources Humaines - Service Développement Emploi et Compétences :

- par email au : secteur.recrutement@saintmartindheres.fr

(tampon)	Le Directeur Général des Services, 
----------	--